



2022-12  
265

## **01 - OUVERTURE DE LA SESSION**

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire d'adoption du budget et dépôt du programme triennal d'immobilisations du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue au 1605, rue Principale, salle des séances du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, ce douzième jour (12<sup>e</sup>) jour de décembre 2022 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin  
Siège #2 - Bruno Montminy  
Siège #3 - Patricia St-Hilaire  
Siège #4 - Carole Dubois  
Siège #5 - Yvan Champagne  
Siège #6 - Jimmy Richard

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier, assiste également à cette séance.

### **1 - OUVERTURE DE LA SESSION :**

Après la vérification et constat du quorum par M. le Maire, chacun des élus, membre du Conseil, renonçant à l'avis de convocation;

Il est proposé par la conseillère Carole Dubois, appuyé par la conseillère Patricia St-Hilaire et résolu unanimement de déclarer cette séance dûment ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le projet d'ordre du jour suivant a été soumis aux membres du Conseil :

**01 - OUVERTURE DE LA SESSION**

**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**03 - Adoption du budget pour l'année 2023 / Dépôt du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025**

**03.01 - Budget 2023 et programme triennal d'immobilisations  
2023-2024-2025**

**04 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jimmy Richard, appuyé par le conseiller Yvan Champagne et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**03 - Adoption du budget pour l'année 2023 / Dépôt du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025**

2022-12  
266

**03.01 - Budget 2023 et programme triennal d'immobilisations  
2023-2024-2025**

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2023, accompagné d'un projet de programme triennal d'immobilisations (2023-2024-2025);

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* par le biais d'un publipostage sous forme de *Rapide* en date du 2 décembre 2022;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yvan Champagne, appuyé par le conseiller Gérard Grondin, et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles adopte :

- Le budget des opérations financières de la municipalité de Saint-Gilles pour l'année 2023 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses pour un montant de 4 778 109 \$; et
- Le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 étudié.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**04 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

2022-12  
267

**05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Bruno Montminy, appuyé par la conseillère Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire d'adoption du budget et dépôt du programme triennal d'immobilisations soit levée à 20 h 30.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

---

Robert Samson, maire

---

Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier